



Comités locaux de salaire : le prix de la confusion

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nous ne vous parlerons pas ici de la mascarade que sont devenus ces comités locaux de salaire. Vidés de leur sens par un manque flagrant de documents, l'absence patente de comparatifs et de chiffres détaillés quand il ne s'agit pas tout bonnement de l'envoi de tableaux erronés, venus parfois même d'autres antennes que celle concernée.

Nous ne vous parlerons pas non plus de la méthode, somme toute abstraite, affligeante, que vos élus sont obligés d'adopter pour vous y défendre et dénoncer, comme ils le peuvent, c'est-à-dire mal, les disparités salariales.

Non car cela vous dissuaderait de donner votre autorisation.

Et c'est là aussi que le bât blesse.

AVRIL 2024



SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Cette année les règles empiriques de MonKiosque, cette machine métamorphe infernale, ont encore changé. Cette année, contrairement aux éditions précédentes, la fameuse case autorisation (introuvable sans tuto) est, par défaut cochée, sur NON.

Une communication de la direction, envoyée début mars, vous en a averti en petits caractères. « Cette année, il n'y aura pas de reprise des accords donnés les années précédentes lors de cette transmission. » L'avez-vous lue ?

La CFDT FTV, si elle est bien consciente des limites de ces comités salaires, qui plus est en période de restrictions budgétaires, peu faste aux augmentations, vous encourage à transmettre votre autorisation sur MK. [Tuto ici.](#)

Ainsi, vous permettrez à vos représentants de mieux vous situer par rapport à vos collègues, d'avoir des points de comparaisons tangibles, des tendances plus fiables et oui, quand même, de défendre au mieux vos intérêts.

Donnez votre autorisation, jusqu'au 19 avril, pour que ces comités salaires n'obtiennent pas, cette année encore, le prix de la confusion.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**